



## CAP SUR LES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2005-2006 DU PLAN STRATÉGIQUE 2004-2009

### Première orientation

**Réunir les conditions nécessaires à la réussite optimale du plus grand nombre : une offre de formation de qualité, diversifiée et accessible.**

L'ensemble des directrices et des directeurs d'écoles ont été sensibilisés à l'analyse des codes de vie des écoles pour en saisir les impacts sur le développement du sentiment d'appartenance des élèves à l'égard de leur école.

La Commission a eu recours aux services d'une analyste externe pour dresser le portrait de l'ensemble de ses bibliothèques scolaires. Les conclusions de l'étude constituent une référence incontournable pour l'actualisation d'un volet important du *Plan national sur la lecture*.

Les élèves de fin du primaire ont été évalués à l'aide du test québécois *Pelper*. Les résultats ont guidé les intervenants dans le processus de passage et de classement au secondaire.

Deux équipes-école au premier cycle du secondaire ont amorcé des travaux de transformation du bulletin scolaire pour le rendre davantage conforme à l'esprit de la réforme.

En novembre, un premier groupe de huit jeunes décrocheurs a terminé un projet de formation à des métiers semi-spécialisés.

Le Centre C.-E.-Pouliot de Gaspé est le seul centre à avoir été retenu, au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, pour l'expérimentation du nouveau pédagogique en formation générale des adultes.

Des élèves de l'école St-Maxime de Mont-Louis ont participé à l'expérimentation de la mise en place du nouveau programme *Projet personnel d'orientation*. Une conseillère pédagogique et deux conseillers en orientation ont apporté leur support à l'enseignant responsable du projet.

### Deuxième orientation

**Développer et animer une organisation scolaire assurant des services de qualité à l'ensemble des intervenants.**

Le partage des diverses allocations du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport telles *Agir autrement*, *Écoles en forme et en santé* et *Aide aux devoirs* pour n'en nommer que quelques-unes, a été effectué par les services financiers en concertation avec les directions d'établissement selon des barèmes qui tiennent compte des caractéristiques socio-économiques des milieux.

Les nouvelles règles de répartition des ressources entre les établissements élaborées en 2004-2005, ont été mises en application pour la première fois au moment de la préparation du budget initial 2005-2006. Parmi les grands changements, outre une présentation plus accessible, on retrouve une nouvelle façon de répartir le personnel de soutien administratif, d'attribuer les budgets en matière d'imprimerie ou de reprographie, de téléphonie, de messagerie, d'informatique d'enseignement et des frais de déplacement du personnel d'encadrement.

Trois outils de cueillette et d'analyse des besoins en ressources pour les établissements ont été élaborés et appliqués par les Services éducatifs. En complément à cette opération, le directeur général a exigé des directions d'établissement, le dépôt d'un plan d'action visant à mesurer l'efficacité des ressources accordées. Deux écoles se sont prévaluées de cette opportunité afin d'obtenir un ajout de ressources.

400 membres du personnel ont été rencontrés et sensibilisés, dans leur milieu de travail, par un ou des membres du Service de gestion des ressources humaines, à la nécessité de la recherche d'une qualité de vie au travail.

Au cours de l'année scolaire 2005-2006, 15 membres du personnel ont suivi une formation sur les aidants naturels, ce qui a entraîné la composition d'une troisième cohorte.

Le plan directeur en informatique a été adopté et son application a été enclenchée. Avec l'arrivée de la fibre optique et les possibilités que cette dernière offre sur le plan des technologies de l'information et des communications, le plan directeur en informatique vient guider la Commission dans ses orientations futures en matière de culture informatique, de structure de gestion, de communication électronique, des réseaux de sécurité, de formation et soutien aux utilisateurs de façon à ce que ses dépenses en semblables matières soient les plus bénéfiques possible pour l'organisation et sa clientèle.

### Troisième orientation

**Assurer la formation et le soutien de tous les acteurs pour qu'ils s'acquittent de leurs mandats avec compétence.**

En août 2005, 17 commissaires ont participé à une formation dont la thématique était *l'école, une communauté éducative*. Le mois suivant, en septembre, les directions de service et d'établissement ont reçu cette même formation. En avril 2006, 15 commissaires ont assisté au colloque organisé par le Regroupement des Commissions scolaires de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine dont le thème était : *Le partenariat scolaire-municipal : une condition gagnante pour le développement local et régional*.

Deux formations ont été offertes aux membres des conseils d'établissement durant l'année scolaire : 75 participants ont assisté à la formation portant sur le fonctionnement d'un conseil d'établissement et 54 participants ont reçu la formation portant sur l'élaboration des rapports annuels.

Une formation relative aux interventions policières en milieu scolaire a été offerte aux directions d'établissement.

Dans le cadre du nouveau pédagogique de la formation générale des adultes, des membres du personnel des centres ont été formés à l'utilisation d'un outil informatique de traitement des plans de réussite.

Une enseignante de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle a élaboré un test pour mesurer les connaissances et les habiletés en français. Les centres situés dans le Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine ont maintenant le loisir d'utiliser ce nouvel outil d'évaluation.

Le personnel du Service des ressources matérielles et financières a formé les nouvelles directrices et les nouveaux directeurs aux règles de base de la gestion financière d'un établissement.

Le personnel de gestion du Service des ressources humaines a formé les directrices et les directeurs d'établissement ayant moins de deux ans d'expérience à l'exercice de leur fonction en matière de gestion du personnel.

Un outil relatif à l'organisation scolaire et au contrôle du respect des grilles-matières a été mis à la disposition des directrices et des directeurs d'école.

### Quatrième orientation

**Favoriser l'émergence d'une relève suffisante et miser sur le développement des compétences professionnelles du personnel.**

Le personnel de gestion du Service des ressources humaines, dans le cadre des *Journées Carrière Éducation*, a tenu deux activités dans deux importants centres de formation. À l'Université Laval, 75 étudiants ont été personnellement rencontrés alors qu'il y en a eu 50 à l'Université du Québec à Rimouski. Parmi ces étudiants, 12 de l'Université Laval ont été rencontrés une deuxième fois. En termes de résultat, trois étudiants rencontrés sont présentement à l'emploi de la Commission scolaire.

Environ 55 membres du personnel comptant deux ans ou moins d'expérience dans le milieu de l'éducation ont participé au programme de mentorat. À l'équipe de mentors déjà en place se sont ajoutés mesdames Angela Boucher, Pauline Élément-Boulay, Nicole Deroy et messieurs Luc Fournier, Julien Imbeault et Pierre-Paul Côté. Une rencontre importante regroupant tous les mentors et les mentorés a eu lieu le 16 mai au Théâtre de la Vieille Forge. Cette rencontre a permis aux participants d'échanger sur ce qu'a été pour eux le mentorat, d'assister à une conférence traitant de la mobilisation et de prendre connaissance d'un rapport d'analyse du programme de mentorat.

### Cinquième orientation

**Accroître le rayonnement de la Commission scolaire et de ses établissements.**

Un recensement des ententes de partenariat existantes entre la Commission scolaire et les divers organismes publics ou communautaires a été réalisé :

- 7 ententes sont opérationnelles au niveau des Services éducatifs;
- 37 ententes sont opérationnelles au niveau du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle;
- 116 ententes sont opérationnelles au niveau du Service des ressources matérielles, financières et de l'informatique.

Durant l'année scolaire, plusieurs événements, communiqués de presse et entrevues réalisés par les instances politiques ou administratives de la Commission scolaire ont fait la promotion des avantages du partenariat; pensons notamment à la collaboration des Services éducatifs de notre organisation à la première édition de l'*Événement littéraire Livres en fête!*

La Commission scolaire s'est dotée d'un nouvel outil d'information, le bulletin *Cap sur l'Info*. Neuf numéros ont été réalisés durant l'année scolaire. Ce bulletin est transmis par messagerie électronique aux membres du personnel, du conseil des commissaires, du comité de parents, des conseils d'établissement ainsi qu'aux partenaires et aux représentants de la presse. Dans le cadre de la valorisation des partenaires du milieu et des instances politiques, une section est réservée au conseil des commissaires à l'intérieur du bulletin.

Les commissaires sont présents dans les établissements de leur circonscription et, en général, ils sont actifs auprès de leurs conseils d'établissement. Les commissaires s'impliquent dans leur milieu : les 21 commissaires ont contribué individuellement, mais de façon collective, à une bourse qui a été remise lors du premier gala du *Concours Idée... Affaires*. En juin, deux d'entre eux ont été nommés au conseil d'administration de deux organismes du territoire de la MRC de La Haute-Gaspésie.

## CAP SUR LES FINANCES

Revenus	2004-2005	2005-2006
Subventions du MELS	37 609 312 \$	37 918 667 \$
Taxe scolaire	2 564 074 \$	2 562 355 \$
Investissements	3 596 961 \$	1 195 115 \$
Autres	2 619 184 \$	2 660 284 \$

**Total des revenus** 45 389 531 \$ 44 336 415 \$

### Dépenses par activité

Activités éducatives	33 035 993 \$	33 373 694 \$
Activités administratives	3 325 684 \$	3 561 027 \$
Entretien de biens, meubles et immeubles	3 071 060 \$	3 124 458 \$
Activités connexes	3 275 450 \$	3 398 178 \$
Investissements	3 174 768 \$	1 690 253 \$

**Total des dépenses** 45 882 955 \$ 45 147 609 \$

### Dépenses par nature

Rémunération	30 618 414 \$	31 102 672 \$
Fournitures et matériel	3 211 970 \$	3 041 607 \$
Services, honoraires et contrats	7 068 891 \$	7 022 494 \$
Équipements et investissements	1 625 305 \$	642 601 \$
Autres	3 358 375 \$	3 338 236 \$

**Total des dépenses** 45 882 955 \$ 45 147 609 \$

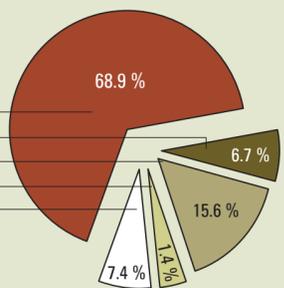
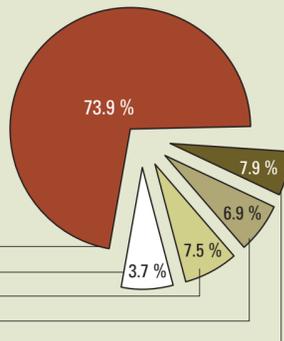
**Résultat net de l'exercice** -493 424 \$ -811 194 \$

### Le surplus

Surplus cumulé au 1 <sup>er</sup> juillet 2005 <sup>(1)</sup>	2 836 182 \$
Résultat de l'exercice	-811 194 \$
Surplus cumulé au 1 <sup>er</sup> juillet 2006 <sup>(2)</sup>	2 024 988 \$

(1) Après redressement de 119 758 \$.

(2) Le surplus inclut 325 675 \$ appartenant aux écoles et aux centres.



Le groupe d'élèves de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur qui s'est démarqué au niveau régional et national dans le cadre du Concours québécois en entrepreneuriat avec son projet 'Vert au coton' (Photo : France Côté)



Le groupe d'élèves du Centre de formation C.-E.-Pouliot qui s'est démarqué au niveau régional et national dans le cadre du Concours québécois en entrepreneuriat avec son projet 'Saisons gaspésiennes'. (Photo : Rachel Huard)

## CAP SUR LES PRINCIPALES DÉCISIONS DE VOS ÉLUS

### Conseil des commissaires

#### Adoption

- d'un mandat confié au comité du budget concernant une analyse exhaustive 2005-2010 de la situation financière de la Commission scolaire relativement à l'organisation scolaire projetée et aux besoins réels des élèves;
- des politiques suivantes : alimentaire, culturelle, frais chargés aux parents et aux usagers, de reconnaissance et de valorisation du personnel, sur l'usage du tabac;
- de modification du règlement relatif à l'achat de biens, de services, et de contrats de construction afin d'accorder un réel avantage aux entreprises du territoire de la Commission scolaire;
- du plan directeur des technologies de l'information;
- du règlement relatif à la participation à distance des commissaires;
- du plan triennal de répartition et destination des immeubles et des actes d'établissements pour 2006-2007;
- d'une demande d'autorisation provisoire pour le programme de mise en œuvre de matériaux composites;
- d'un appui à la municipalité de St-Maxime du Mont-Louis pour un projet de bibliothèque scolaire-municipale;
- du budget 2006-2007 et du taux de la taxe scolaire;
- des projets à être présentés au ministère de l'Éducation, du Loisir, du Sport dans le cadre de la mesure *maintien des bâtiments*;
- du cadre d'organisation des services éducatifs des établissements et de la répartition des différentes ressources humaines s'y rattachant.

#### Le comité exécutif a :

- autorisé une entente avec la municipalité de Cap-Chat pour l'utilisation d'un terrain;
- approuvé la tarification du transport du midi;
- engagé et procédé à des mises à pied du personnel de soutien, des professionnels et des enseignants à temps plein;
- accordé des contrats d'entretien ménager dans les écoles;
- accordé ou refusé des demandes de congé sans traitement ou à traitement différé;
- autorisé des travaux de réfection excédant 50 000 \$;
- octroyé des contrats d'assurances générales;
- accordé des contrats de transport scolaire;
- nommé les responsables d'école;
- octroyé les contrats de déneigements;
- autorisé la location de locaux pour de la formation sur mesure;
- fixé les prix des aliments dans les cafétérias;
- accordé des contrats d'achat de papier;
- autorisé les achats de lait pour les écoles;
- autorisé un règlement de litige.

#### Composition du comité exécutif :

Jean-Marc Lemieux, président  
Jocelyne Côté, vice-présidente  
Jean-Marie Chrétien  
Ghislain Fournier  
Guy Gasse  
Marie-France Minville  
Jean-Pierre Pigeon  
Pâquerette Sergerie  
Ghislain Smith

Conformément à l'article 175.1 de la Loi sur l'instruction publique, la Commission est dotée d'un code d'éthique et de déontologie pour les commissaires. En 2005-2006, un cas a été soumis au comité qui après analyse a jugé la situation conforme à nos règles. Le Code est accessible au public en s'adressant au Secrétariat général de la Commission scolaire ou est disponible sur notre site Internet à l'adresse suivante : [www.cschic-chocs.net](http://www.cschic-chocs.net)